

Les associations de riverains demandent la transparence, une meilleure gestion et la diminution des déchets



Les associations de riverains demandent la transparence, une meilleure gestion et la diminution des déchets

Communiqué des associations de riverains :

Pavie, sachez qu'on va enfouir et Pour la fermeture définitive de la décharge du Mouréous, ainsi que des associations Les Amis de la Terre 32 et France Nature Environnement

Le 1er octobre 2020

Commission de suivi du site d'enfouissement de déchets de Pavie

Les associations demandent la transparence, une meilleure gestion et la diminution des déchets

La commission de suivi de site de l'ISDND (Installation de stockage de déchets non dangereux) de Pavie s'est tenue le 29 septembre sous l'autorité du nouveau préfet du Gers, M. Xavier Brunetière, avec à l'ordre du jour, le bilan 2019 de la gestion de ce site d'enfouissement de déchets par Trigone, et les incendies de juin et août 2020.

Les associations déplorent que la demande des riverains d'une réunion en urgence après les deux premiers incendies des 23 et 25 juin n'ait pas été prise en considération et que la Commission de suivi se tienne seulement trois mois plus tard.

Les représentants des associations ont rappelé les dysfonctionnements de la caméra thermique lors de la détection du premier incendie et déploré que des analyses complètes n'aient pas été faites au niveau des fumées, de l'air, des sols et de l'eau, comme ils l'avaient demandé. Ils ont insisté sur l'absence d'alerte et le manque d'information sur les conséquences sanitaires auprès des riverains. Le nouveau préfet, M. Xavier Brunetière a répondu "être soucieux de la transparence" et "preneur des suggestions" pour "retravailler l'information des riverains et des populations" et concernant les dispositifs d'alerte.

Les conclusions officielles sur les causes des incendies se font encore attendre, mais la présence de grandes quantités de déchets fermentescibles insuffisamment compactés, combinée à la sécheresse et à la forte chaleur a sans nul doute une grande responsabilité dans le déclenchement. Les associations ont mis en avant la nécessité de diminuer la quantité de déchets enfouis, d'autant que la Loi de transition énergétique et pour la croissance verte (LTECV) de 2015 prévoit la généralisation du tri à la source des bio déchets d'ici 2025 ; la Directive européenne cadre déchets prévoit même cette obligation à partir de 2024.

La fermeture du site d'enfouissement du Houga étant prévue en 2024, il est inquiétant qu'aucune solution de remplacement ne soit actuellement proposée. Les associations ont souligné que le site de Pavie ne pouvait une fois de plus, être mis à contribution en augmentant le volume de déchets acceptés, ni être une nouvelle fois prolongé au delà de 2032.

Alors que le centre de tri sélectif d'Auch nécessite une modernisation, car un pourcentage important de rebus (au moins 20%) repart à l'enfouissement à Pavie, Trigone continue à mettre en avant le projet d'un nouveau centre de tri à Masseube, dont la réalisation demeure pour l'instant incertaine, plusieurs collectivités territoriales étant éventuellement partie prenantes.

Les associations de riverains et les associations environnementales représentées à la Commission de suivi ont pris acte de l'écoute et des réponses de M. le préfet, qui a acté le principe d'un prochain rendez-vous.